

Anderlecht, le 30 mars 2020

Chers parents,

Nous espérons que vos proches et vous-mêmes vous portez bien.

En vertu des décisions prises par le Conseil national de sécurité ce vendredi 27 mars et dans le respect de la circulaire 7524 du 28 mars, les parents ayant bénéficié du service de garderie organisé par l'école ces deux dernières semaines et qui ne peuvent prendre en charge leur enfant de moins de 14 ans pendant les vacances de printemps, sont invités à se faire connaître auprès de l'école pour ce mardi 31/03 à 16h au plus tard (accueil@imisecondaire.be).

En application de la même circulaire 7524, tous les voyages de plus d'un jour sont interdits et donc annulés jusqu'au 30/06.

Nous vous demandons de rester particulièrement attentifs à l'actualité dans la mesure où la reprise des cours le 20 avril n'est pas garantie. Nous vous tiendrons bien entendu informés, même pendant les vacances via notre site Internet.

Plus que jamais, il est essentiel de respecter les consignes sanitaires qui nous sont données et de rester chez soi.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pierre Vanopbroeke,
Directeur.